



Edité le : 05/09/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE  
BP 30211  
42605 MONTBRISON Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-141010		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2208-12718-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Loire Santé et Environnement
<b>N° Analyse :</b>	00208490	<b>N° Prélèvement :</b>	00180652
<b>Nature:</b>	Eau de ressource souterraine		
<b>Point de Surveillance :</b>	TRANCHEE DRAINANTE SI UNIAS	<b>Code PSV :</b>	0000002879
<b>Localisation exacte :</b>	SORTIE PUIT		
<b>Dept et commune :</b>	<b>42 UNIAS</b>		
<b>UGE :</b>	0359 - PRODUCTION SI MIXTE DU BONSON UNIAS		
<b>Type d'eau :</b>	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
<b>Type de visite :</b>	AURC	<b>Type Analyse :</b>	PHAP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ALTEAU AQUALTER IMMEUBLE LA BRITANNIA - BÂTIMENT A 20 BOULEVARD EUGÈNE DERUELLE CEDE03 69432 LYON	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	TRANCHEE DRAINANTE UNIAS	<b>Type :</b>	CAP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 23/08/2022 à 08h28 Réception au laboratoire le 23/08/2022 Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Lydia Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	003589

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/08/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>COV : composés organiques volatils</b> <i>Solvants organohalogénés</i>							
1-chloronaphtalène	42PHAP*	< 0.01	µg/l	GC/MS après extraction LL au CH2Cl2	Méthode interne M_ET078		#

Édité le : 05/09/2022

Identification échantillon : LSE2208-12718-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
2-chloronaphtalène	42PHAP*	< 0.02	µg/l	GC/MS après extraction LL au CH <sub>2</sub> Cl <sub>2</sub>	Méthode interne M_ET078		#
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>							
<b>HAP</b>							
Acénaphthène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Anthracène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (a) anthracène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (b) fluoranthène	42PHAP*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (k) fluoranthène	42PHAP*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (a) pyrène	42PHAP*	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (ghi) pérylène	42PHAP*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	42PHAP*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Chrysène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Dibenzo (a,h) anthracène	42PHAP*	< 0.00001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Fluoranthène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Fluorène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Naphtalène	42PHAP*	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
8.1 Modif LQ : 0.001µg/l => 0.005µg/l							
Pyrène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Phénanthrène	42PHAP*	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Somme des 4 HAP quantifiés	42PHAP*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#

42PHAP\* ANALYSE (PHAP) HAP (ARS42-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Lea SOUVIGNET  
Ingénieur de laboratoire
